

VICE-PRÉSIDENTE CFVU

Lettre de mission

1/ CONTEXTE ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

De la Licence 1 au doctorat, les formations de La Rochelle Université sont au service de la vocation de l'établissement : une université de territoire, engagée dans l'accomplissement de ses missions de service public, ouverte sur l'Europe et le monde, permettant au plus grand nombre d'accéder à l'excellence scientifique et académique et de cheminer vers l'insertion professionnelle.

Au service de cette ambition, La Rochelle Université s'attache à mettre en place une offre de formation distinctive, soutenable, adossée à la recherche, fondée sur la personnalisation des parcours et la réussite des étudiants. Pareil objectif se réalise par l'accompagnement attentif des étudiants en situation de difficulté, mais aussi par l'existence de dispositifs offrant un plein épanouissement aux étudiants désireux d'approfondir leurs méthodes et connaissances, et d'accélérer leur parcours. Toutes les modalités de formations sont mises en œuvre : formation initiale et tout au long de la vie, en alternance, en présence et à distance.

Le périmètre de la vice-présidence s'inscrit dans ces multiples ambitions. Elle concerne la définition et la promotion de la politique de l'université sur l'offre de formation initiale et continue et le règlement des études. Elle englobe également la vie étudiante et de campus. Dans la perspective de la définition de la nouvelle offre de formation 2028, elle est appelée à conduire un important travail de consultation des parties prenantes, d'examen de l'offre existante et de proposition d'une trajectoire en formation attractive, soutenable et adaptée aux enjeux du territoire et aux compétences attendues demain dans la sphère professionnelle.

2/ MISSIONS RÉCURRENTES ASSIGNÉES À LA VICE-PRÉSIDENTE

- Préparer les séances de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, de la commission des formations et du Conseil Académique, en collaboration pour cette dernière instance avec la vice-présidence Recherche. En lien avec l'équipe présidentielle, le vice-président élabore l'ordre du jour et veille au suivi politique des dossiers qui y sont présentés et au respect des cadres légaux et réglementaires. En lien avec le président, il est chargé des relations avec les élus de la CFVU, des organisations qui y sont représentées et des personnalités extérieures ;
- Coordonner l'offre de formation et la vie universitaire au sein de l'université, en cohérence avec la stratégie de l'établissement et dans une logique de réussite étudiante, d'insertion professionnelle et de soutenabilité budgétaire. Le vice-président CFVU contribue à ce titre aux réflexions concernant l'évolution de cette offre, organise les dispositifs nécessaires à son amélioration continue et décide, en lien avec le Bureau présidentiel, des appels à projets auxquels répondre ;

- Faciliter l'accès à l'université au bénéfice du plus grand nombre et veiller au bon déroulement des opérations de recrutement des étudiants, au travers de Parcours Sup et Mon Master notamment ;
- Promouvoir et développer la formation continue et l'apprentissage ;
- Travailler, en lien avec la vice-présidence « Relations internationales », à l'internationalisation des formations et aux mobilités étudiantes ;
- En étroite collaboration avec les vice-présidences concernées, superviser les actions touchant aux besoins fondamentaux de la communauté étudiante : logement et accueil, alimentation, santé, mobilité et engagement ;
- Favoriser la vie de campus, le sentiment d'appartenance et le bien-être étudiant, en lien notamment avec la vice-présidence étudiante et au travers du pilotage du schéma directeur de la vie étudiante. En lien avec le cabinet et les services dédiés, le vice-président est chargé des relations avec les organisations et associations étudiantes ainsi qu'avec les délégués de promotion. Il préside la commission FSDIE qu'il prépare avec la direction des études et la vie universitaire. Il suit l'utilisation des ressources issues de la CVEC et les actions mises en œuvre ;
- Assurer des missions de représentation de l'établissement dans les instances, réseaux et organismes qui relèvent de sa délégation, notamment en cas d'empêchement du président, et appuyer la présidence en cas de crise ou d'urgence.

3/ OBJECTIFS ET ACTIONS PRIORITAIRES

En matière de formation

- Piloter et mener à bien la co-construction de la nouvelle offre de formation à l'horizon de septembre 2028, en concertation avec les vice-présidences « conseil d'administration », « recherche », « relations internationales » et « étudiante » ainsi qu'avec les directions de composantes, les départements disciplinaires, les unités de recherche et les responsables de formation. La démarche prendra appui sur les recommandations et délibérations de la CFVU et de la commission des formations. Des mesures de simplification, d'allégement, voire d'économies peuvent être proposées et adoptées à titre d'anticipation sans attendre 2028 ;
- Coordonner la conception d'un schéma directeur de la formation permettant le pilotage de l'offre et définir les indicateurs et outils contribuant au suivi de l'évolution de l'offre et à ses ajustements.

En matière de vie étudiante et de vie de campus

- Maintenir la dynamique de vie de campus, notamment dans le domaine des associations étudiantes, en lien avec les vice-présidences « étudiante » et « Cultur(e)s et communication » ;
- Explorer, en concertation avec les élus étudiants et la vice-présidence « étudiante » la mise en place d'un parlement étudiant.

- Engager une réflexion relative aux rythmes des formations ;
- Mener une réflexion sur les événements contribuant à la qualité de la vie étudiante, pour les inscrire dans une trajectoire visant à les pérenniser tout en intégrant dans une approche de sobriété budgétaire ;
- Contribuer aux réponses du défi du logement étudiant, en lien avec les acteurs dont c'est la compétence. Le vice-président poursuivra à ce titre, au-delà de la question du logement d'urgence, les partenariats avec les acteurs locaux du secteur pour que des solutions efficaces et pertinentes émergent d'un travail de réflexion en commun, chacun dans son périmètre et ses responsabilités ;

A l'égard de projets spécifiques

- Piloter et mettre en œuvre le projet de partenariat avec Ferrocampus dans le cadre d'un modèle économique soutenable ;
- Piloter et mettre en œuvre le projet « Capémare », en veillant à l'équilibre de son modèle économique ;
- Explorer les voies d'un nouveau partenariat avec l'IFFCAM permettant la masterisation du diplôme d'université de l'Institut
- Assurer le suivi des LAS 2 et 3 mis en place en 2023 ;
- Finaliser le projet Nouveaux Coursus à l'Université (NCU) ;
- Contribuer au suivi du projet SmartCode, en lien avec la vice-présidence « Numérique » ;
- Repenser et mettre en œuvre le projet de Graduate School, en lien avec la vice-présidente « Recherche et Innovation » ;
- Contribuer au développement du réseau des Alumnis, récemment créé.

4/ ORGANISATION, MOYENS ET INTERACTIONS

Le vice-président CFVU bénéficie du soutien de la présidence dans la mise en œuvre de sa délégation. Membre du bureau présidentiel, il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des autres vice-présidents, notamment la vice-présidente « Recherche et Innovation », la vice-présidente « Cultur(e)s et communication », le vice-président « relations Internationales » et le vice-président étudiante. Ses interactions avec la direction générale des services et le cabinet de la présidence sont nombreuses et régulières.

Il peut compter également sur l'appui des chargés de mission en lien avec le domaine de la formation.

Le vice-président CFVU est un interlocuteur privilégié des directions de composantes et des départements disciplinaires.

Il s'appuie notamment sur la direction des Études et de la Vie Universitaire, la direction de l'OrientatIon et de l'Insertion, la DIDEV et la direction des Pédagogies Innovantes.